

Sujet : Actualités



Il y a dix ans, les tarifs portuaires du Cap d'Agde étaient légèrement inférieurs à ceux pratiqués à Port Camargue et La Grande Motte. Cependant, malgré le manque de transparence de la municipalité, nous sommes en mesure de révéler qu'un dispositif mis en place par Gilles D'Ettore, avec la collaboration de Sébastien Frey, permet de détourner environ 2 millions d'euros par an vers des intérêts étrangers à la gestion du port. Ce montant représente 20 % des recettes portuaires annuelles.

L'article L2224-1 du CGCT dispose que les budgets des SPIC exploités en régie, affermés ou concédés par les communes doivent être équilibrés en recettes et en dépenses.

En outre, l'alinéa 1 de l'article L2224-2 interdit aux communes de prendre en charge dans leur budget propre des dépenses au titre de ces services.

Malgré ces obligations légales, cette municipalité estime normal que le déficit du centre nautique, par exemple, soit supporté par les plaisanciers. Lors du Comité local des usagers permanents du port (CLUPP) du 17 décembre 2024, le PDG de la SODEAL a même reconnu ne pas être informé que sa société privée réglait certaines factures, notamment celles de la Patrouille de France.

Dans ce contexte, Sébastien Frey souhaite réintégrer la gestion du port en régie, tout en refusant d'aligner les tarifs sur ceux de La Grande Motte et de Port Camargue. Lors du Conseil municipal qui a suivi, il a affirmé que les services de la sous-préfecture accompagnaient la mairie dans ce transfert. Pourtant, il serait surprenant que les représentants de l'État cautionnent d'éventuelles irrégularités

administratives ou réglementaires.

En conclusion, il est essentiel que les plaisanciers soutiennent financièrement les actions judiciaires du CDPCA afin d’obtenir une tarification équitable des places de port.

Références documentaires

Tableau comparatif tarif 2025

Catégorie	Longueur	La Grande Motte	Port Camargue	Cap d'Agde	Ecart/ Grande Motte
1	0 à 5m	1015,50		1409,1	+38,7%
2	5 à 6,5 m	1590,30		1884,39	+18,5%
3	6,5 à 8 m	1978,20		2322,06	+17,4%
4	8 à 9,5 m	2375,10		2802,56	+18%
5	9,5 à 11 m	2864,60		3357,15	+17,2%
6	11 à 13 m	3464,60		4070,06	+17,5%
7	13 à 15 m	4377		4958,68	+13,3%
8	15 à 18 m	5276,10		6017,11	+14%
9	18 à 24 m	6502,30		7863,62	+20,9%

Nota : il est intégré dans le prix de la place de port du Cap d'Agde la valeur maximale par catégorie de la redevance environnementale.

Tableau comparatif tarifs 2013 (archive infocapagde)

Voir article

Catégories	Longueur	Cap d'Agde	Grau du roi	Gruissan	St Cyprien	Leucate	Port Camargue	Grande Motte
I	0 à 4,99	1047	1005	850	1063	919	1029	940
II	5 à 6,49	1402	1005	1200	1319	1249	1383	1473
III	6,5 à 7,99	1738	1248	1610	1884	1626	1717	1832
IV	8 à 9,49	2087	1568	1950	2262	1885	2066	2199
V	9,5 à 10,99	2505	1880	2360	2846	2311	2500	2653
VI	11 à 12,99	3040	2277	2850	3445	1822	3030	3208
VII	13 à 14,99	3714	2783	3500	4236	3332	3757	4053

VIII	15 à 17,99	4509	3338	4200	5116		4638	4886
------	---------------	------	------	------	------	--	------	------

Nota : Article mis à jour le 22/03/2023 à 16h 26 ajout tableau comparatif 2013

Cet article provient de Infocapagde
L'url pour cet article est : <https://www.infocapagde.com/article.php?sid=4964>